

Foyer Réassurance

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	28 853
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	
Actions - cotées	R0110	
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	22 819
Obligations d'État	R0140	3 300
Obligations d'entreprise	R0150	18 544
Titres structurés	R0160	975
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	6 034
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	3 634
Autres créances (hors assurance)	R0380	453
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	1 744
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	34 684

Foyer Réassurance

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-15 002
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-14 662
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	-15 308
Marge de risque	R0550	646
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	-340
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	-355
Marge de risque	R0590	15
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	3
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	11 935
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	84
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	-2 981
Excédent d'actif sur passif	R1000	37 665

Foyer Réassurance

S.05.02.01 - 01

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en non-vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0010	C0020	C0070
R0010				
		C0080	C0090	C0140
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110			
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	31 572		31 572
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	4 614		4 614
Part des réassureurs	R0140			
Net	R0200	36 186		36 186
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210			
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	31 572		31 572
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	4 614		4 614
Part des réassureurs	R0240			
Net	R0300	36 186		36 186
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310			
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	15 928		15 928
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	216		216
Part des réassureurs	R0340			
Net	R0400	16 144		16 144
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410			
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	11 837		11 837
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	1 730		1 730
Part des réassureurs	R0440			
Net	R0500	13 567		13 567
Dépenses engagées	R0550	5 207		5 207
Autres dépenses	R1200			
Total des dépenses	R1300			

Foyer Réassurance

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée										Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie		
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle		Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
<i>Provisions pour primes</i>																		
Brut - total	R0060	-198	0	0	-2 408	-4 133	-189	-3 281	-961	0	0	-56	-280	-157	-1 156	0	-2 844	-15 663
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0140																	
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-198	0	0	-2 408	-4 133	-189	-3 281	-961	0	0	-56	-280	-157	-1 156	0	-2 844	-15 663
<i>Provisions pour sinistres</i>																		
Brut - total	R0160																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0240																	
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250																	
Total meilleure estimation - brut	R0260	-198	0	0	-2 408	-4 133	-189	-3 281	-961	0	0	-56	-280	-157	-1 156	0	-2 844	-15 663
Total meilleure estimation - net	R0270	-198	0	0	-2 408	-4 133	-189	-3 281	-961	0	0	-56	-280	-157	-1 156	0	-2 844	-15 663
Marge de risque	R0280	8	0	0	102	174	8	138	41	0	0	2	12	7	49	0	120	661
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290																	
Meilleure estimation	R0300																	
Marge de risque	R0310																	
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	R0320	-190	0	0	-2 307	-3 959	-181	-3 142	-920	0	0	-53	-268	-151	-1 108	0	-2 724	-15 002
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330																	
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0340	-190	0	0	-2 307	-3 959	-181	-3 142	-920	0	0	-53	-268	-151	-1 108	0	-2 724	-15 002

Foyer Réassurance

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	5 000	5 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	32 665	32 665			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	37 665	37 665			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	37 665	37 665			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	37 665	37 665			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	37 665	37 665	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	37 665	37 665	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	9 224				
Minimum de capital requis	R0600	3 600				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	4,08				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	10,46				

Foyer Réassurance

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	37 665
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	5 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	32 665
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	15 663
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	15 663

Foyer Réassurance

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	3 556		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	354		
Risque de souscription en vie	R0030			
Risque de souscription en santé	R0040	2 097		
Risque de souscription en non-vie	R0050	9 503		
Diversification	R0060	-4 001		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070			
Capital de solvabilité requis de base	R0100	11 509		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 086
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-3 370
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	9 224
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	9 224
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Foyer Réassurance

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010	
Résultat MCRNL	R0010	3 452	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	577
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	7 015
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	12 039
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	551
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	7 590
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0	2 822
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	162
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	816
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	614
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	1 156
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	2 844

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	3 452
Capital de solvabilité requis	R0310	9 224
Plafond du MCR	R0320	4 151
Plancher du MCR	R0330	2 306
MCR combiné	R0340	3 452
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 600
Minimum de capital requis	R0400	3 600